

**COMPTE RENDU DE LA
SEANCE DU LUNDI 22 DECEMBRE 2018**

L'an DEUX MILLE DIX HUIT
et le 22 Décembre 2018

À 10H00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BAYONI

Etaient Présents :

MM BAYONI, CALMES, TRUCK, BLANCHOT, BASTIEN, CANAL, CARUEL, BOUYSSON, Mmes DRU, RABAL, GAY

Absents :

MM. ESPITALIER, GUILLEM, WALDECK, Mmes PAREDE, BOSSIS, LACOMBE, DINCE, MAURAN

Secrétaire de séance : Monsieur Dominique BLANCHOT

Délibération n°18-10/1 - Fixation des tarifs pour les accueils de loisirs sur les temps périscolaires

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'à la suite de la restitution de la compétence création, organisation et gestion des activités de Loisirs aux Écoles maternelles et primaires actée par délibération N° 165/2018 du Conseil Communautaire en date du 11 septembre 2018, il convient de fixer les tarifs pour les accueils de loisirs sur les temps périscolaires, la compétence revenant à la commune.

Les plages d'ouverture au public sont les suivantes :

- De 7h15 à 9h00 les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis
- De 12h00 à 13h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis
- De 11h00 à 12h00 les mercredis
- De 16h15 à 18h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Monsieur le Maire propose l'application des tarifs suivants :

Tranche QF	Périodes	QF<450	QF de 450 à 650	QF de 651 à 950	QF de 951 à 1200	QF de 1201 à 1500	QF 1500
Tarif avec réservation	Matin	0.64€	0.74€	0.85€	0.98€	1,01 €	1,06 €
	Midi (hors mercredi)	0.72€	0.84€	0.96€	1,08€	1,14 €	1,20 €
	Midi (le mercredi de 11h à 12h)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	Soir	0.64€	0.74€	0.85€	0.98€	1,01 €	1,06 €

Toute fréquentation du centre de loisirs sans réservation entraînera une majoration de 0.50 € des tarifs ci-dessus et toute réservation non annulée dans un délai de 15 jours ouvrés soit 3 semaines calendaires (hors cas de force majeure) sera facturée.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Questions diverses

* * *

Toutes les questions ayant été traitées, la séance est levée à 10H10

Délibération n°	Objet :
18-10/1	Fixation des tarifs pour les accueils de loisirs sur les temps périscolaires

BAYONI Pascal :

CALMES Nicolas :

BASTIEN Jean-Loup :

TURCK Arnaud :

BLANCHOT Dominique :

CANAL Gilbert:

CARUEL Benoît-Xavier:

BOUYSSON Julien:

DRU Christelle:

RABAL Annie :

GAY Evelyne :